



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

UN LIBRARY

1965

NINETEENTH YEAR

1185

th MEETING: 24 DECEMBER 1964

ème SÉANCE: 24 DÉCEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

Provisional agenda (S/Agenda/1185).....	Page 1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1185).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND EIGHTY-FIFTH MEETING

Held in New York, on Thursday, 24 December 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le jeudi 24 décembre 1964, à 10 h 30.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1185)

1. Adoption of the agenda
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5).
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council and if I hear no objection, I shall invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, the Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the United Arab Republic, Burundi, Kenya, the Central African Republic, Uganda and Tanzania to take the seats reserved for them opposite the Council table and to participate in the debate without the right to vote.

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1185)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5).
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et s'il n'y a pas d'objection, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi, du Kenya, de la République centrafricaine, de l'Ouganda et de la Tanzanie à participer, sans droit de vote, au débat du Conseil et à occuper les

At the invitation of the President, Mr. O. Hamid (Sudan), Mr. M. Achkar (Guinea), Mr. K. Budu-Acquah (Ghana), Mr. W. Loridan (Belgium), Mr. M. J. Mouanza (Congo (Brazzaville)), Mr. M. A. Bouattoura (Algeria), Mr. O. Ba (Mali), Mr. T. Idzumbuir (Democratic Republic of the Congo), Mr. S. O. Adebo (Nigeria), Mr. M. El-Kony (United Arab Republic), Mr. F. Pounzi (Central African Republic) and Mr. A. E. Obone (Uganda) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. Mr. ADEBO (Nigeria): Since this is the first time that I have the privilege of addressing this most important organ of our world Organization, I should like to extend to the President and the other members of the Security Council my appreciation for the strenuous efforts they are all making towards the solution of world problems, and my prayer that in future more of those efforts will be crowned with success.

3. Since my Foreign Minister exhaustively put before the Council Nigeria's position on the questions now under consideration here, I had hoped not to have to intervene again. Developments which we did not anticipate, however, have compelled me to seek the Council's indulgence to say these few words.

4. We were well aware, of course, that Nigeria's stand was at variance with that of a number of our African fellow Members of this Organization. It was therefore only to be expected that when representatives of those Members came to address the Council they would express disagreement with our point of view.

5. What we did not anticipate was the personal attacks that have been levelled against our Minister. Even his right to speak for his country has been questioned. And the personal attacks have been made, in one or two cases, in language of a type which, because of the respect that any African Ambassador must show to any African Foreign Minister, I can only say was unfortunate. I am intervening to place on record that Nigeria regrets that occurrence, which in our judgement is hardly calculated to promote a fair and reasonable settlement of the vital issues before the Council.

6. We are glad that in their speeches all the members of this Council have agreed on one thing—namely, that the problem of the Congo would best be solved within the framework of the Organization of African Unity, an organization of which Nigeria is proud to be a founding member and to which we shall continue to make the utmost contribution of which we are capable. Those of our fellow members who take a different view must bear with us if we continue to feel, as we honestly do, that that solution can be achieved only by co-operation between the Organization and the legally constituted Government of the Congo. But co-operation is a two-way street, and, just as we have always expressed ourselves firmly on the need for the Organization to respect the sove-

places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. O. Hamid (Soudan), M. M. Achkar (Guinée), M. K. Budu-Acquah (Ghana), M. W. Loridan (Belgique), M. M. J. Mouanza (Congo [Brazzaville]), M. M. A. Bouattoura (Algérie), M. O. Ba (Mali), M. T. Idzumbuir (République démocratique du Congo), M. S. O. Adebo (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie), M. F. Pounzi (République centrafricaine) et M. A. E. Obone (Ouganda) occupent les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

2. M. ADEBO (Nigéria) [traduit de l'anglais]: C'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil de sécurité, organe essentiel de l'ONU, et je tiens, Monsieur le Président, à vous faire part, ainsi qu'aux autres membres du Conseil, de mon admiration pour les efforts opiniâtres que vous déployez en vue de résoudre les problèmes mondiaux, et des vœux que je forme pour qu'à l'avenir ces efforts soient couronnés de succès.

3. Le Ministre des affaires étrangères de mon pays ayant exposé en détail le point de vue de la Nigéria sur le problème dont nous nous occupons, j'avais espéré ne pas avoir à intervenir. Cependant, des faits nouveaux et imprévus m'amènent à demander au Conseil d'écouter avec indulgence quelques brèves remarques.

4. Nous savions, bien entendu, que la position de la Nigéria s'écarterait de celle d'un certain nombre des Membres africains de l'ONU. Il était donc à prévoir que lorsque les représentants de ces membres s'adresseraient au Conseil, ils exprimeraient un point de vue différent du nôtre.

5. Toutefois, nous ne nous attendions pas aux attaques personnelles dont notre ministre des affaires étrangères a été l'objet. On a été jusqu'à mettre en doute son droit de parler au nom de son propre pays. Les critiques personnelles dont il a fait l'objet étaient exprimées, dans un ou deux cas, dans un langage qui — c'est le moins qu'on puisse dire — était fort regrettable, étant donné le respect que tout ambassadeur d'un pays africain doit témoigner à tout ministre des affaires étrangères africain. Je tiens à ce que l'on sache que la Nigéria regrette cet incident, qui à mon avis n'est guère de nature à faciliter un règlement juste et raisonnable des problèmes vitaux dont s'occupe le Conseil.

6. Je suis heureux de constater que tous les membres du Conseil se sont déclarés d'accord sur un point — à savoir que le problème du Congo serait le mieux réglé dans le cadre de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), organisation dont la Nigéria est fière d'être membre fondateur et aux travaux de laquelle elle continuera de contribuer dans toute la mesure de ses moyens. Les membres du Conseil qui sont d'un avis différent devront cependant respecter notre conviction sincère, qui n'a pas varié, que le problème ne peut être résolu que par une coopération entre l'OUA et le gouvernement légalement constitué du Congo. Or, pour coopérer il faut être deux et, de même que nous avons toujours soutenu que l'OUA doit respecter la souveraineté du Congo, nous n'avons

reignty of the Congo, we have also made it our business to do all we can to persuade the Congolese Government to play its part in that partnership of co-operation. We shall continue to do that.

7. May I conclude by assuring you, Mr. President, and your colleagues, as well as all the representatives of African countries here present, that in spite of the points on which we differ in so far as some of them are concerned Nigeria remains ready to work with all its fellow African countries within the Organization of African Unity in a renewed search for a plan of assistance for the Democratic Republic of the Congo, acceptable to its Government—and fair to all other parties concerned—a plan aimed at helping it to achieve national reconciliation and enabling it to turn its united energies to the great task of the economic development of the country.

8. Mr. IDZUMBUIR (Democratic Republic of the Congo) (translated from French): Before exercising my right of reply, I should like to draw the attention of the Council to a fact, which appeared some time ago to be questioned by a certain number of Governments. It is perhaps scarcely necessary for me to mention what everyone has now learned, namely that President Nasser himself admits having helped and that he is continuing to help the rebels in supplying arms, munitions and men. When I said yesterday [1184th meeting] that there was reason to suspect those cases which were passing through Khartoum and apparently contained medical supplies, if we are to believe the statement of the Foreign Minister, I think I was not altogether mistaken.

9. Having made that point, I should like to exercise my right of reply, especially with regard to the statements made here on behalf of the Brazzaville Government [1184th meeting]. I am sorry that I do not see in the Council chamber the Foreign Minister of the Brazzaville Government—in referring to him, I use his title, for I would not go so far—I might even say so low—as to use the kind of language he employed. I shall keep my remarks above the plane of personalities and speak from a standpoint of friendly relations, the friendly relations which have always existed between our two peoples and which will continue to exist, regardless of the politicians, who come and go.

10. The Brazzaville Foreign Minister yesterday confused two things which I must now clearly distinguish. When he spoke of the legality of the Government of the Democratic Republic of the Congo, he failed to distinguish between certain elementary concepts of constitutional law, namely between the recessing of a parliament, the ending of a legislature, the dissolution of Parliament and a transitional government, which may be constitutional, and in this case is so. This is why I should like to give him a very brief historical summary of this question, since it is perhaps owing to his unawareness of the historical background that the confusion arose.

rien négligé pour convaincre le Gouvernement congolais de jouer son rôle dans cette coopération. Nous continuerons à agir de la sorte.

7. Pour conclure, je voudrais, Monsieur le Président, vous donner l'assurance, ainsi qu'à tous les membres du Conseil et à tous les représentants des pays africains qui se trouvent dans cette salle, que, en dépit des divergences qui existent entre nous et certains d'entre eux, la Nigéria reste prête à coopérer avec tous les pays africains au sein de l'Organisation de l'unité africaine, dans un nouvel effort pour élaborer un plan d'assistance à la République démocratique du Congo, un plan que le Gouvernement congolais pourrait accepter — et qui serait équitable pour toutes les autres parties intéressées — un plan qui lui permettrait de parvenir à la réconciliation nationale et d'unir ses énergies pour les consacrer à la grande tâche du développement économique du pays.

8. M. IDZUMBUIR (République démocratique du Congo): Avant d'exercer mon droit de réponse, j'aimerais attirer l'attention du Conseil sur un fait qui, il y a quelque temps, a semblé être contesté par un certain nombre de gouvernements. Peut-être pourrais-je me dispenser d'ailleurs de parler ici de ce que chacun a pu apprendre, à savoir l'aveu du président Nasser lui-même qui reconnaît avoir aidé et continué d'aider la rébellion, en armes, munitions et hommes. Lorsque je disais hier [1184ème séance] qu'il y avait lieu de se méfier de ces caisses qui transitaient par Khartoum et qui semblaient contenir des médicaments, si l'on en croit la déclaration du Ministre des affaires étrangères, je pense que je n'avais pas parfaitement tort.

9. Cela dit, je me permettrai d'exercer mon droit de réponse, particulièrement à l'égard de l'orateur qui a parlé ici au nom du gouvernement de Brazzaville [1184ème séance]. Je regrette de ne pas voir dans la salle le Ministre des affaires étrangères de Brazzaville — je l'appelle par son titre car je ne voudrais pas me laisser aller, je pourrais même dire, m'abaisser, à utiliser le ton et le langage qu'a utilisés le Ministre des affaires étrangères de Brazzaville. Je me placerais au-dessus de la question de personnes pour parler dans une perspective de relations amicales, de ces relations amicales qui ont toujours uni nos deux peuples et qui continueront de les unir, indépendamment des hommes politiques qui, eux, passent.

10. Le Ministre des affaires étrangères de Brazzaville a fait hier une confusion que je me dois maintenant de redresser. En parlant de la légalité du Gouvernement de la République démocratique du Congo, il a fait une confusion entre ce qui, en droit constitutionnel, représente des notions élémentaires, c'est-à-dire entre la mise en vacance parlementaire, la fin d'une législature, la dissolution d'un parlement et un gouvernement transitoire — qui peut être constitutionnel et qui, dans ce cas, l'est. C'est pourquoi j'aimerais lui faire très succinctement l'historique du problème, parce que c'est peut-être du fait qu'il l'ignorait qu'il a pu faire la confusion qu'il a faite.

11. First, I must say that it was not the Government headed by Mr. Tshombé that recessed Parliament. It was recessed by a decision taken in September 1963, when Mr. Adoula was Prime Minister. It was recessed because the Head of State considered that a parliament which had been convened for an extraordinary session had not met to deal with routine matters. It was thus that the Constitutional Commission, representing all sections of the population, was set up, and this Commission drew up the new Constitution at Luluabourg. The "Loi fondamentale" which had been the provisional constitution of the country until June 1964, provided for a four-year legislature, which came to an end in June 1964. It was therefore entirely normal for Parliament to be dissolved in June 1964, and this was done by decision of the Head of State, the legislature being terminated.

12. Since, furthermore, a new Parliament could not be formed without holding elections and the Government was bound in the normal way, at the end of the legislature, to hand its resignation to the Head of State, that is what in fact happened: the Government submitted its resignation to the Head of State, who accepted it. However, it was necessary to have a government to carry on the day-to-day business of the country and to make preparations for the elections. In accordance with the transitional provisions of the new Constitution adopted in June 1964, the Head of State appointed a prominent person—namely, Mr. Tshombé—to form a provisional Government, a perfectly constitutional one, for the specific purpose of preparing for elections which were to be held no later than nine months after the formation of that Government. That time-limit too was laid down in the transitional provisions of the Constitution.

13. I believe that the explanation I have just given shows clearly that the fact that a Government is transitional and that there is no parliament, does not mean that that Government is illegal or that it exists unconstitutionally.

14. Secondly, the Brazzaville Foreign Minister said that we went to Addis Ababa to seek recognition. He even saw fit to lecture us, telling us that recognition is an act of sovereignty on the part of a Government. We are fully aware of that and we did not at all go to Addis Ababa to seek recognition. The Governments which recognized us did so, and those which did not had every right to refrain from recognizing us; we have certainly no intention of going down on our knees to beg them to recognize us. We did not, therefore, go to Addis Ababa to secure recognition; we simply went there because we are a member of the Organization of African Unity.

15. At Addis Ababa, the question of the legitimacy of a government was not even a matter for discussion. We are members of OAU and as long as a Government is accepted as a member and is recognized as representing its country, the question of recognition in the international sense of the word does not arise. We

11. D'abord, je dirai que ce n'est pas le gouvernement présidé par M. Tshombé qui a mis le Parlement en vacance. Le Parlement a été mis en vacance par une décision prise au mois de septembre 1963, alors que M. Adoula était Premier Ministre. Le Parlement a été mis en vacance parce que le chef de l'Etat estimait qu'un parlement convoqué pour une session extraordinaire ne devait pas se réunir pour examiner des questions ordinaires. C'est ainsi qu'a été créée la commission constitutionnelle composée de toutes les couches de la population, qui a élaboré la nouvelle Constitution à Luluabourg. La Loi fondamentale, qui jusqu'à juin 1964 était la constitution provisoire du pays, prévoyait une législature de quatre ans prenant fin en juin 1964. Il était de ce fait absolument normal qu'en juin 1964 le Parlement fût dissous, ce qui a été fait par une décision du chef de l'Etat, la législature étant terminée.

12. Par ailleurs, comme on ne pouvait pas constituer un nouveau parlement sans procéder à des élections et que le gouvernement devait normalement, à la fin de la législature, remettre sa démission au chef de l'Etat, c'est ainsi que les choses se sont passées: le gouvernement a remis sa démission au chef de l'Etat et celui-ci l'a acceptée. Mais il fallait bien qu'il y ait un gouvernement pour disposer des affaires courantes et pour pouvoir préparer les élections. Conformément à ce qui était prévu dans les dispositions transitoires de la nouvelle Constitution, qui a été adoptée en juin 1964, le chef de l'Etat a chargé une personnalité — et ce fut M. Tshombé — de constituer un gouvernement provisoire, tout à fait constitutionnel, dans le but précis de préparer les élections qui devaient avoir lieu au plus tard dans les neuf mois suivant la constitution du gouvernement. Ce délai était prévu, lui aussi, dans les dispositions constitutionnelles transitoires.

13. Ces précisions démontrent suffisamment, je pense, que ce n'est pas parce qu'un gouvernement est transitoire, que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de parlement, que ce gouvernement est illégal, qu'il n'existe pas selon une procédure constitutionnelle.

14. En deuxième lieu, le Ministre des affaires étrangères de Brazzaville a dit que nous sommes allés à Addis-Abéba pour y chercher une reconnaissance. Il a même cru devoir nous faire la leçon en nous disant que la reconnaissance est un acte de souveraineté d'un gouvernement. Nous le savons fort bien et nous ne sommes pas allés à Addis-Abéba pour chercher une reconnaissance quelconque. Les gouvernements qui nous ont reconnu nous ont reconnu; ceux qui ne nous ont pas reconnu avaient le droit le plus strict de ne pas nous reconnaître; nous n'allons certes pas nous mettre à leurs pieds pour cela. Nous ne sommes donc pas allés à Addis-Abéba pour une reconnaissance, mais tout simplement parce que nous sommes membres de l'Organisation de l'unité africaine.

15. A Addis-Abéba, la question de la légitimité d'un gouvernement n'avait même pas à se poser. Nous sommes membres de l'OUA et, aussi longtemps qu'un gouvernement est admis comme membre, aussi longtemps qu'il est admis comme représentant son pays, on ne peut parler d'une reconnaissance au sens

knew perfectly well that recognition is an act of sovereignty and I repeat, for the last time, that we did not go to OAU to seek recognition by anyone.

16. Thirdly, the Brazzaville Foreign Minister said that we went to OAU to ask for troops. I do not know where he obtained this information, but I was at Addis Ababa myself, as he was, and I can say that our request was in no sense a request to OAU for troops; what we did ask was that OAU should agree that those member States to which we might apply should be allowed to make certain military assistance available to us. That is quite a different thing from the suggestion that we went to Addis Ababa to ask for troops.

17. I will conclude by saying that it is somewhat strange—it is perhaps due to the Foreign Minister's very special form of dialectic—that when a text is quoted one should carefully choose certain words and amputate the text by omitting what preceded the phrase chosen, the very words which would have enabled the reader to understand properly what was meant. In short, it is a rather strange procedure to take a passage out of its context and to distort it. That is how the Foreign Minister quoted here a short extract from my statement (which I remember very well, as it was my very first statement in the General Assembly—it was at the 1199th meeting on 19 December 1962) and he took it entirely out of its context. I must state that I am still absolutely opposed to any kind of secession in my country, whatever its origin and whoever its leader may be. I have always been consistent on that point and shall remain so.

18. May I remind the Foreign Minister of the Congo (Brazzaville) that he was a director in the Ministry of Foreign Affairs at the time of the Government of Fulbert Youlou. I do not think that that Government was always in favour of the unity of my country. I do not need to tell the Foreign Minister that the Prime Minister, Mr. Tshombé, himself, declared that it was thanks to that Government that he was able to consolidate the secession.

19. I do not wish to dwell on that point. I believe that in dealing with this question we must show a certain kind of sincerity. I have said, and I should like to conclude by repeating, that politicians come and go; what is important is the friendship existing between our two peoples. Only by working in future to safeguard and strengthen that friendship shall we be able to secure true well-being and happiness for our two peoples.

20. I shall go further still and, regardless of all that may have been said and everything the Foreign Minister of the Congo (Brazzaville) said about my Government, I will say to him simply that I extend to him and his people my best wishes for Christmas and the New Year.

international du terme. Nous savions donc parfaitement que la reconnaissance était un acte de souveraineté et je répète une dernière fois que nous ne sommes pas allés à l'OUA pour chercher une quelconque reconnaissance.

16. En troisième lieu, le Ministre des affaires étrangères de Brazzaville a dit que nous sommes allés à l'OUA pour demander des troupes. Je ne sais pas d'où il tire cette affirmation, mais j'ai moi-même été à Addis-Abéba comme lui et je puis dire que notre requête ne consistait nullement à demander des troupes à l'OUA, mais bien à demander à l'OUA d'accepter que les Etats membres auxquels nous pourrions nous adresser puissent mettre à notre disposition une certaine assistance militaire. Cela est tout différent de l'affirmation selon laquelle nous serions allés à Addis-Abéba pour demander des troupes.

17. Je terminerai en disant que c'est une manière un peu curieuse de procéder — peut-être faut-il attribuer cela à la dialectique très spéciale du Ministre des affaires étrangères en question — que de citer un texte en en choisissant soigneusement les mots, en coupant pour ainsi dire ce texte, en omettant ce qui précède le membre de phrase choisi et ce qui, précisément, permettait d'interpréter ce texte; bref, c'est une manière un peu curieuse de procéder que de sortir un passage de son contexte et d'en fausser l'interprétation. C'est ainsi que le Ministre des affaires étrangères a cité ici une brève partie de mon intervention (que je me rappelle très bien, puisque c'était ma toute première intervention devant l'Assemblée générale à la 1199ème séance, le 19 décembre 1962), en la sortant de son contexte. Je dois dire que je reste foncièrement opposé à la sécession dans mon pays, quelle qu'elle soit, d'où qu'elle vienne, et quel que puisse en être le leader. Je resterai toujours conséquent, en cette matière. Et je le suis resté.

18. Quant au Ministre des affaires étrangères du Congo (Brazzaville), j'aimerais lui rappeler qu'il était directeur au Ministère des affaires étrangères du temps du gouvernement de Fulbert Youlou. Je ne pense pas que ce gouvernement ait toujours été en faveur de l'unité de mon pays. Je n'ai pas besoin de dire au Ministre des affaires étrangères que le Premier Ministre, M. Tshombé, a déclaré lui-même que c'est grâce à ce gouvernement qu'il a pu consolider la sécession.

19. Je ne voudrais pas épiloguer sur ce point. Je pense que, dans tout cela, il y a une espèce de sincérité que nous devons avoir. J'ai dit et je répète, en terminant, que les hommes politiques passent. Ce qui importe, c'est l'amitié qui existe entre nos deux peuples. C'est dans la mesure où nous travaillerons pour sauvegarder cette amitié, la consolider, que nous pourrions apporter un véritable salut, un véritable bonheur à nos deux peuples.

20. J'irai plus loin. Indépendamment de tout ce qui a pu se dire et de tout ce que le Ministre des affaires étrangères du Congo (Brazzaville) a pu dire à l'égard de mon gouvernement, je lui dirai simplement que je formule, pour lui-même et pour son peuple, mes meilleurs vœux de Noël et de Nouvel an.

21. Mr. STEVENSON (United States of America): Mr. President, just about everyone has spoken twice, so I will take the liberty of doing so, too. I shall not detain the Council long, however, as about everything that can be said, and should be said about this case has been said, including quite a bit that should not have been said.

22. When I spoke here a week ago [1174th meeting] about the role of the United States in the Congo and in the mission to rescue the civilian hostages of many nations, held by the rebels in Stanleyville, I had high hopes that this role would be correctly understood, if not indeed applauded by the nations which had signed the complaint against my country. I had high hopes because the rescue mission was inspired by principles which I thought unassailable and by motives which I fancied were shared by all men of goodwill and of humane instincts everywhere.

23. In the intervening days of this debate I have been torn between disbelief at the incessant parrot-like repetition of absurd charges and sorrow that several African nations are disdainful, even resentful, of my country's long and consistent efforts to help achieve the unity, integrity and peaceful development of the Congo by assistance in many forms, first by the United Nations and subsequently by the central Government.

24. Yet these same countries proclaim again and again that an independent stable Congo is what they want. I believed them at first, and now I wonder what their real objectives are.

25. I heard no such complaints about United States aid during the years of the struggle to end secession in Katanga and preserve the unity of the Congo, when the troops of many Members of the United Nations were transported to the Congo in United States vessels and aircraft, used American equipment and were supported by American voluntary contributions and matching bond purchases when other means of financing failed. We did our part, as did many other nations, and in view of the accusations by a small group of African States, I am proud to recall in the Council today the part that we played at that time.

26. But for the most part, I have heard only a repetition of charges that my Government was insincere in its efforts to extricate the hostages, and that together with Belgium we planned aggression in the Congo, using the rescue mission as a pretext, and that we alone are responsible for frustrating peace and order in this troubled country.

27. Perhaps the most outrageous, the most despicable charge that we have heard in the Council during these proceedings was the one made yesterday

21. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Monsieur le Président, comme presque tous les orateurs ont pris la parole à deux reprises, je me permets d'en faire autant. Je serai bref cependant, car à peu près tout ce que l'on pouvait et devait dire sur cette question a été dit, et il y a même eu certaines déclarations dont il aurait mieux valu se dispenser.

22. Lorsque j'ai pris la parole, il y a une semaine [1174ème séance], pour parler du rôle que les Etats-Unis ont joué au Congo et lors de la mission qui a sauvé les otages civils, de nombreuses nationalités, qui étaient détenus par les rebelles à Stanleyville, j'espérais sincèrement que ce rôle serait bien compris, à défaut d'être approuvé par les nations qui ont déposé la plainte contre mon pays. J'entretenais cet espoir parce que la mission de sauvetage avait été inspirée par des principes que je croyais inattaquables et des mobiles qui, pensais-je, étaient communs à tous les hommes animés de bonne volonté et de sentiments humains, partout dans le monde.

23. Depuis cette intervention, j'ai été déchiré entre l'incrédulité devant la répétition mécanique d'accusations absurdes et le chagrin devant le dédain, voire le ressentiment de plusieurs nations africaines à l'endroit des efforts constants que mon pays déploie depuis longtemps pour aider à réaliser l'unité, l'intégrité et le développement pacifique du Congo, grâce à une assistance qui a revêtu des formes multiples et qui a été apportée d'abord par l'entremise de l'ONU, puis par l'intermédiaire du Gouvernement central.

24. Or, ces mêmes pays ne cessent de proclamer qu'ils veulent un Congo stable et indépendant. Je les ai crus tout d'abord, mais je me demande maintenant quel est leur véritable objectif.

25. Je n'ai entendu aucune critique de ce genre contre l'aide qui a été apportée par les Etats-Unis à l'époque où l'on combattait pour mettre fin à la sécession du Katanga et pour maintenir l'unité du Congo, alors que les troupes de nombreux Etats Membres des Nations Unies étaient transportées au Congo par des avions et des navires américains, utilisaient du matériel américain et étaient entretenues grâce à des contributions volontaires américaines et à l'achat par les Etats-Unis d'obligations de l'ONU, lorsque les autres moyens de financement ont fait défaut. Nous nous sommes acquittés de notre tâche, comme beaucoup d'autres nations, et, face aux accusations formulées par un petit nombre de pays africains, je suis fier de rappeler aujourd'hui devant le Conseil de sécurité le rôle que nous avons joué à cette époque.

26. Mais je n'ai guère entendu autre chose que l'accusation répétée que mon gouvernement ne voulait pas sincèrement tenter de sauver les otages, qu'il préparait avec la Belgique une agression contre le Congo en prenant la mission de sauvetage comme prétexte et que nous seuls étions responsables d'avoir empêché le retour à l'ordre et à la paix dans ce pays troublé.

27. L'accusation la plus outrageante et la plus basse que nous ayons entendue au Conseil au cours du présent débat est peut-être celle qui a été formulée

that the United States and Belgium intentionally kept their nationals in the regions occupied by the Congolese rebels in order to have a pretext for intervention by military means. In effect, the Foreign Minister of the Congo (Brazzaville) accused my country [1184th meeting] of deliberately baiting a trap with unsuspecting and innocent human beings, of deceitfully leaving them to the tender mercies of outlaws and terrorists in order to have a pretext for intervening subsequently against those outlaws.

28. I shall say no more about this repulsive charge. I am sure, however, that, like the racialism that has emerged in this discussion, it will have been noted well by all responsible men.

29. The facts are that my Government sought to persuade all Americans, except the staff of our Consulate in Stanleyville, to leave the region prior to the occupation of Stanleyville by the rebels on 5 August. Our consular officials remained because it was their duty to stay until all others were out. These consular officials were, however, imprisoned and held as hostages until released by the rescue mission. Some Americans left, but others, particularly missionaries, refused to leave their posts at the side of the Congolese people to whom they had devoted their lives. Some in the bush could not be notified in time. Some who sought to leave failed to reach the airport before it was seized by the rebels. Some who had left the region returned, against our advice, in order to tend their flocks.

30. I have heard also some strange doctrines asserted here, provoked, I hope, more by emotion than by mature reflection. For example, that African States can intervene against a neighbouring African State while denying the right of other States to answer that State's call for help. I have heard a rebellion equated with a legitimate government—which must indeed be the first attempt to use the United Nations to validate an armed attack against a Member State.

31. And I have heard that the United States Government is indifferent to the death of Negroes in Mississippi and of Africans in the Congo, and that my country habitually seeks to overthrow unsympathetic Governments. I heard too, from a non-African source, the charge that my country sought to establish in the Congo a beach-head for colonialism in Central Africa for the purpose of monopolistic exploitation of the Congo's natural wealth. But thus has that source misdescribed for years of United States public or private efforts to assist underdeveloped nations, efforts which it cannot otherwise assail. The technique is old and familiar; what is new is the small chorus of African voices that now echo the same refrain.

hier: les Etats-Unis et la Belgique auraient intentionnellement maintenu leurs ressortissants dans les régions occupées par les rebelles congolais, afin d'avoir un prétexte à une intervention militaire! En fait, le Ministre des affaires étrangères du Congo (Brazzaville) a accusé mon pays [1184ème séance] d'avoir délibérément tendu un piège en se servant d'êtres innocents ignorant le rôle qu'on leur faisait jouer et de les avoir traîtreusement abandonnés au bon vouloir de hors-la-loi et de terroristes, afin d'avoir un prétexte pour intervenir ensuite contre ces hors-la-loi.

28. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette accusation répugnante. Je suis sûr cependant que cette accusation, de même que certaines idées racistes qui se sont manifestées au cours du débat, n'aura pas échappé aux hommes responsables.

29. En réalité, mon gouvernement a cherché à persuader tous les Américains, à l'exception du personnel du consulat de Stanleyville, de quitter la région avant l'occupation de Stanleyville par les rebelles, le 5 août. Le personnel du consulat est resté parce qu'il avait le devoir d'attendre que tous les Américains soient partis. Cependant, les agents consulaires ont été emprisonnés et gardés comme otages et n'ont été libérés que par la mission de sauvetage. Certains Américains sont partis, mais d'autres, en particulier les missionnaires, ont refusé de quitter leur poste et voulu rester aux côtés du peuple congolais auquel ils ont consacré leur vie. Certains, qui se trouvaient dans la brousse, n'ont pu être prévenus à temps. D'autres, qui cherchaient à partir, n'ont pu atteindre l'aéroport avant qu'il ne soit occupé par les rebelles. Certains des missionnaires qui avaient quitté la région y sont retournés, malgré nos avertissements, afin de s'occuper de leurs ouailles.

30. J'ai également entendu exposer ici d'étranges doctrines, inspirées, je l'espère, plutôt par l'émotion que par une mûre réflexion. On a dit, par exemple, que les Etats africains pouvaient intervenir contre un Etat africain voisin tout en refusant le droit à d'autres Etats de répondre à l'appel au secours lancé par l'Etat en question. J'ai entendu assimiler les rebelles à un gouvernement légitime — c'est certainement la première fois que l'on essayait de faire légitimer par les Nations Unies une attaque armée contre un Etat Membre.

31. J'ai également entendu dire que le Gouvernement des Etats-Unis était indifférent à la mort des noirs du Mississippi et des Africains du Congo et que mon pays cherche systématiquement à renverser les gouvernements qui ne lui sont pas favorables. J'ai entendu aussi, de source non africaine, l'accusation que mon pays cherche à faire du Congo un poste avancé du colonialisme en Afrique centrale, en vue de monopoliser l'exploitation des richesses naturelles du Congo. Mais ne pouvant l'attaquer sur un autre plan, cette source déforme ainsi, depuis des années, le sens de l'aide publique et privée que les Etats-Unis apportent aux nations en voie de développement. Ce procédé est vieux et bien connu. Ce qui est nouveau, c'est l'écho rencontré auprès d'un petit groupe de pays africains qui reprennent en chœur le même refrain.

32. The representative of Czechoslovakia claimed [1181st meeting] that NATO, which exists for the defence of Western Europe, had intervened in the Congo. He was quite mistaken. Two members of the North Atlantic Treaty Organization have taken certain steps at the request of the Government of the Congo. These steps have been fully explained and justified at this table. On the other hand, the communist States have never attempted to deny that they have intervened, often through military assistance, in what they call "wars of liberation". On some occasions they have assisted genuine nationalist movements fighting for the liberation and the independence of their countries. In many cases however, they intervene in countries already independent and Members of the United Nations, on behalf of subversive movements or open rebellions against indigenous national Governments.

33. This is the sort of intervention by the established government of one independent country against the established government of another independent country which, if continued, will tear apart the fabric of international co-operation and world peace. This is precisely the sort of intervention in which the communist countries normally, regularly and as a matter of doctrine engage. We hardly think that this qualifies them to denounce others who furnish aid to recognized, sovereign Governments resisting armed rebellion inspired from abroad.

34. The bulk of the charges against my country appear to fall in the category of motivation rather than of facts, although, in some cases, the latter also are disputed. Allegations have been made which call into question the good faith of my Government and of the statements which I made here last week. This I can only regret, since motives—and other men's speculations concerning them—are, unfortunately, not provable. I have, as I said, explained my country's motives and purposes at length in my earlier remarks. I can only hope, in the light of what is known of my country's long record of assistance to other nations in their efforts to improve the lot of their peoples, that the leaders of the Governments represented here among the complainants will examine, in the privacy of their consciences, what I have said to this Council. If they do, I believe they will find that they do not themselves really believe their intemperate remarks. And if we question motives, I too could question theirs.

35. Socrates said in the Dialogues of Plato: "The partisan, when he is engaged in a dispute, cares nothing about the rights of the question but is anxious only to convince his hearers of his assertions."

36. And I recall, too, a Danish proverb, which has its equivalent in all countries, I dare say, that "Empty waggons make the most noise".

37. It is said that no foreign civilian was killed by the rebels before the Belgian paratroopers landed in Stanleyville. This too is demonstrably false. I reported earlier that thirty-five foreign civilians were mur-

32. Le représentant de la Tchécoslovaquie a prétendu [1181ème séance] que l'OTAN, dont le rôle est d'assurer la défense de l'Europe occidentale, était intervenue au Congo. Il se trompe lourdement. Deux membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord ont pris certaines mesures à la demande du Gouvernement congolais. Ces mesures ont été clairement expliquées et entièrement justifiées ici même. D'autre part, les Etats communistes n'ont jamais tenté de nier leur intervention, qui a souvent pris la forme d'une aide militaire, dans ce qu'ils appellent les "guerres de libération". Dans certains cas ils ont aidé des mouvements nationalistes authentiques qui combattaient pour la libération et l'indépendance de leur pays. Mais souvent, ils interviennent dans des pays déjà indépendants et Membres des Nations Unies pour soutenir des mouvements de subversion ou des rébellions ouvertes contre des gouvernements nationaux autochtones.

33. Voilà le genre d'intervention — celle d'un gouvernement constitué d'un pays indépendant contre le gouvernement constitué d'un autre pays indépendant — qui, si elle se poursuivait, saperait la coopération internationale et la paix mondiale. Et c'est précisément ce genre d'intervention que les pays communistes pratiquent normalement, régulièrement et systématiquement. Nous pensons que cela ne leur donne guère le droit de critiquer d'autres pays qui fournissent une aide à des gouvernements reconnus et souverains en lutte contre une rébellion armée inspirée par l'étranger.

34. L'essentiel des accusations dont mon pays a fait l'objet semble porter sur des motifs plutôt que sur des faits, bien que, dans certains cas, ces derniers aient également été mis en cause. Certaines allégations ont mis en doute la bonne foi de mon gouvernement et des déclarations que j'ai faites ici la semaine dernière. Je ne peux que le déplorer, car, malheureusement, les mobiles — et l'idée qu'autrui s'en fait — ne sont pas matière à preuve. J'ai amplement expliqué les motifs et les buts de mon pays lors de mes interventions antérieures. Etant donné le rôle bien connu qu'a joué mon pays en aidant d'autres nations à améliorer le sort de leurs populations, je ne peux qu'espérer que les dirigeants des gouvernements qui, auteurs de la plainte, sont représentés ici, examineront en leur âme et conscience ce que nous avons déclaré au Conseil. S'ils le font, je crois qu'ils s'apercevront qu'eux-mêmes ne croyaient pas vraiment à leurs remarques inconsidérées. Et si nous nous interrogeons sur les mobiles, je peux pour ma part mettre en doute les leurs.

35. Tels que les rapportent les Dialogues de Platon, Socrate a tenu ces propos: "Lorsqu'il est engagé dans une discussion, le partisan, loin de s'intéresser au fond du problème, ne songe qu'à convaincre son auditoire de la véracité de ses assertions."

36. Et je rappellerai, également, un proverbe danois qui a, je crois, son équivalent dans tous les pays: "Ce sont les chariots vides qui font le plus de bruit".

37. On a dit qu'aucun civil étranger n'avait été tué par les rebelles avant l'arrivée des parachutistes belges à Stanleyville. Cela aussi est faux — et l'on peut le prouver. J'ai déjà indiqué que 35 civils

dered by the rebels in the several months immediately preceding the 24 November rescue mission. I have here a partial list of foreign civilians killed by the rebels this year prior to 24 November. The figure now amounts to sixty-four persons—and the end of this grisly story is not yet. I will spare you, gentlemen, the names, the places and the manner of their deaths. The list, however, is available for anyone who chooses to examine it.

38. History will record the long efforts of the Congolese Government to obtain help in the training, the disciplining and the equipping of its army in order to preserve law and order within its boundaries against the day when the United Nations forces would have to leave and that the United States and Belgium were among those who answered that call. It will record the fact that the rebellion was against the Government of Prime Minister Adoula in the beginning—a fact which the complaining nations seem to overlook. It will record Mr. Adoula's appeals to African nations to help him fill the void created by the final departure of the United Nations forces. It will recall their failure to respond, and it will also now record their denunciation of those who did. And it will also record the unashamed—indeed exultant—admissions by the Chiefs of State of Algeria and the United Arab Republic, President Ben Bella and President Nasser, that they are sending arms to the rebels to help overthrow the Government of the Congo and that they will continue to do so.

39. It seems to me I have been challenged here again and again to prove the complaint of the Government of the Democratic Republic of the Congo that members of the Organization of African Unity were assisting the rebels.

40. A few days ago we heard speakers say in this Chamber that the complaint of the Government of the Congo should be dismissed because "it has no substance", to quote the words literally—dismissed without substance when the charge is admitted, when we have an alarming preview of the kind of legality and of international conduct that they intend to practise regardless of what they preach about African brotherhood and unity.

41. Contrary to the bold assertions of the Foreign Minister of Kenya that the United States is frustrating peace in the Congo, I remind you that the promise of the United States to co-operate with the Organization of African Unity has already been reaffirmed in this Council and I repeat again that the United States, in spite of everything—the disappointments, the accusations, the contradictions in the reasoning—stands ready to co-operate with the OAU, with the Security Council and with the Government of the Congo in finding a solution, a bona fide solution, to the problems, political and economic, which beset this great country. And I now wish to appeal once more for an end to this ugly, abusive and dangerous polemic which has demeaned this hall of justice, peace and international fraternity. A calm and constructive approach to the

étrangers avaient été assassinés par les rebelles dans les quelques mois qui ont précédé la mission de sauvetage du 24 novembre. J'ai en main une liste partielle de civils étrangers tués par les rebelles avant cette date. Le nombre de personnes, actuellement connu, se monte à 64 et ce n'est pas encore la fin de cette triste histoire. Je vous épargnerai, Messieurs, la lecture de la liste indiquant le nom des victimes ainsi que le lieu et les circonstances de leur mort. Toutefois, je tiens cette liste à la disposition de tous ceux qui désireraient l'examiner.

38. L'histoire enregistrera les efforts incessants que le Gouvernement congolais a accomplis pour obtenir qu'on l'aide à former, à discipliner et à équiper son armée afin de maintenir l'ordre public à l'intérieur de ses frontières une fois que les forces des Nations Unies auraient quitté son territoire et le fait que les Etats-Unis et la Belgique ont été parmi les pays qui ont répondu à cet appel. Elle rappellera que la rébellion était au début dirigée contre le gouvernement du premier ministre Adoula, ce que les nations plaignantes semblent oublier. L'histoire enregistrera les appels que M. Adoula a adressés aux nations africaines pour qu'elles l'aident à combler le vide créé par le départ définitif des forces des Nations Unies. Elle se souviendra que cet appel est resté vain et que ces pays ont critiqué ceux qui y avaient répondu. Et dans l'histoire entreront aussi les aveux impudents, voire exultants, des chefs d'Etat de l'Algérie et de la République arabe unie, le président Ben Bella et le président Nasser, qui reconnaissent envoyer des armes aux rebelles pour les aider à renverser le Gouvernement congolais et déclarent qu'ils continueront à le faire.

39. J'ai l'impression d'avoir été mis au défi, à maintes reprises, de prouver le bien-fondé de la plainte du Gouvernement de la République démocratique du Congo, qui accuse des membres de l'Organisation de l'unité africaine d'aider les rebelles.

40. Il y a quelques jours, nous avons entendu des orateurs déclarer devant le Conseil que la plainte du Gouvernement congolais devait être écartée comme n'ayant "aucun fondement", pour reprendre littéralement les termes qui ont été employés — écartée comme étant sans fondement alors que l'accusation a été reconnue exacte, alors que nous avons eu un aperçu inquiétant du genre de légalité et de politique internationale que l'on entend pratiquer, tout en prêchant la fraternité et l'unité africaines!

41. Je vous rappelle que, contrairement à ce qu'a soutenu le Ministre des affaires étrangères du Kenya, qui effrontément a accusé les Etats-Unis de compromettre la paix au Congo, mon pays a renouvelé, devant le Conseil, sa promesse de coopérer avec l'Organisation de l'unité africaine, et je répète qu'en dépit de tout — en dépit des déceptions, des accusations, des contradictions dans le raisonnement — les Etats-Unis restent prêts à coopérer avec l'OUA, avec le Conseil de sécurité et avec le Gouvernement congolais pour trouver une solution, une solution véritable, aux problèmes politiques et économiques qui assaillent ce grand pays. Je voudrais maintenant lancer à nouveau un appel pour que prenne fin cette dangereuse, offensante et odieuse controverse qui a avili ce temple de la justice, la paix et la frater-

perpetual problems posed by the Congo's long, hard struggle to preserve its independence, its territorial integrity and its unity may get results. But bitterness, hatred and falsehood will get results too, results that no one in his right mind cares to contemplate at any time, let alone on the eve of Christmas, the birthday of the Prince of Peace.

42. I say to the complainants that the hand is extended. If others will grasp it we may still be able to act before it is too late.

43. Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): Those who have attentively followed the latest statement by the United States representative may have differing opinions about the substance of the questions he touched upon. I dare say, however, that the general opinion of those who have just listened to his statement may at least be summarized as being that the terminology, epithets and general tone of this speech are completely out of keeping with what he said in it to the effect that, in speaking today, he wished to act in a spirit of conciliation because of the great religious festival which, if we are to believe him, he and many others regard with very great reverence.

44. All that the United States representative has just said hardly looked like an attempt to give a Christmas present to those here—the members of the Security Council and the representatives of many African and Asian countries—who are participating in the Council's discussion of this question.

45. Still, *de gustibus non disputandum*, as the saying goes; and if I have nevertheless touched upon this aspect of the matter, it is in order to stress once more—as I shall later prove—that the assertions made here by the United States representative are just as hypocritical as the entire thesis and position adopted earlier by the United States during the discussion of the recent Belgo-United States intervention in the Congo.

46. The African countries have correctly judged the armed intervention by the United States and Belgium to be a most dangerous threat to the independence of the peoples not only of the Congo but of all Africa.

47. To say, after this, that the United States expected to be applauded for its renewed but this time unprecedented armed invasion of the Congo—this, indeed, beats all records for hypocrisy hitherto established.

48. The United States representative has complained here that the charges against his delegation have fallen into the category of motivation—into what might be called the category of psychology, if that part of his statement may be so interpreted—rather than into the category of facts.

49. Of course, the United States representative himself has again, on this occasion, evaded any kind of serious analysis of the factual circumstances of

nité internationale. En abordant avec sérénité et dans un esprit constructif les problèmes que ne cesse de poser la lutte longue et dure du Congo pour le maintien de son indépendance, de son intégrité territoriale et de son unité, on peut obtenir des résultats. Mais l'amertume, la haine et les mensonges ne peuvent manquer d'avoir aussi leurs conséquences, que nul, s'il est doué de bon sens, ne voudrait envisager à aucun moment et moins encore à la veille de Noël, jour de naissance du Dieu de Paix.

42. Je dis à ceux qui ont déposé une plainte que nous leur tendons la main. Si d'autres veulent saisir cette occasion, nous pourrions peut-être encore agir avant qu'il ne soit trop tard.

43. M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Ceux qui ont écouté avec attention la dernière intervention du représentant des Etats-Unis peuvent ne pas être du même avis quant au fond des questions qu'il a abordées, mais tous seront sans doute d'accord pour penser que ni le langage, ni les épithètes, ni le ton général de son discours ne correspondent, si peu que ce soit, à sa propre déclaration de tantôt, à savoir qu'il voulait parler dans un esprit de conciliation, eu égard à la grande fête religieuse pour laquelle M. Stevenson, à l'en croire, éprouve, comme beaucoup d'autres, un profond respect.

44. Tout ce que le représentant des Etats-Unis vient de nous dire ne donne guère l'impression qu'il ait voulu offrir un cadeau de Noël à l'assistance, un cadeau de Noël aux membres du Conseil de sécurité, un cadeau de Noël aux représentants des nombreux pays d'Afrique et d'Asie qui prennent part à la discussion de cette question.

45. Mais, comme on le dit, *de gustibus non disputandum*, et, si j'ai quand même mentionné cet aspect de la chose, c'est pour souligner une fois de plus — j'en ferai la démonstration tout à l'heure — que les affirmations que vient d'avancer le représentant des Etats-Unis revêtent le même caractère d'hypocrisie que toute la thèse soutenue par les Etats-Unis au cours du débat sur la récente intervention belgo-américaine au Congo.

46. Les pays africains ont vu, à juste titre, dans cette intervention armée, le plus grave danger pour l'indépendance, non seulement des peuples du Congo, mais des peuples de l'Afrique tout entière.

47. Venir ensuite nous déclarer que les Etats-Unis s'attendaient à des applaudissements pour l'intervention armée sans précédent — encore que ce ne soit pas la première — à laquelle ils se sont livrés au Congo, voilà qui passe les bornes de l'hypocrisie!

48. Le représentant des Etats-Unis s'est plaint ici que la question ait été placée, par ceux qui critiquaient la position de sa délégation, sur le terrain des mobiles, sur le terrain de la psychologie, en quelque sorte, si l'on peut interpréter ainsi cette partie de sa déclaration, et non pas sur le terrain des faits.

49. Bien entendu, le représentant des Etats-Unis s'est dispensé, cette fois encore, de tout examen sérieux des circonstances de fait dans lesquelles

the case of armed imperialist intervention in the Congo, one of whose stages was the Belgo-United States invasion—the immediate reason for the convening of a meeting of the Council at the request of many Asian and African countries.

50. I shall have to speak of certain facts which are far removed from anything psychological or subjective, which are among the hard and indisputable facts established by history as it has unfolded since, in July 1960, the colonial intervention was first unleashed against the peoples of the Congo, just after that country's political independence had been secured.

51. I do not intend now, at this rather late hour, to recapitulate the whole history of the colonial intervention in the Congo; but I feel it my duty to start this history, not from the point or under the influence of its present distortion by the United States representative, but laying stress on its most important aspects and circumstances.

52. As I said, the imperialist, colonialist intervention began, as a matter of history, in July 1960. It continued thereafter, despite the Security Council resolution of 14 July 1960 [S/4387]^{1/} and it led to the tragic death of the national hero of the African peoples in the struggle for their liberation, to the villainous murder of Patrice Lumumba. Not content with this, the colonizers continued to extend their offensive against the independence, freedom and territorial integrity of the new African State of the Congo.

53. I shall now deal with the historic landmark which the United States representative and certain others argued that under the Adoula Government there had already been interference by the colonizers in the internal affairs of the Congo and that the continuation of such interference is lawful because it has nothing to do with the operations, activities and actions of interference which are taking place now, when the puppet of the imperialists and colonizers of the Congo—Tshombé—is in power.

54. Let us revert to this period which was mentioned just now in the statement of the United States representative. The attempts which are made to justify the Western Powers' flagrant interference in the Congo by references to the agreement of the Adoula Government are just as unfounded and cynical because, as is well known, this ex-Premier of the Congo was generally acknowledged to be also "the man of the Americans". Lest we be accused of entering the realm of motives and not of facts, allow me to cite one quite authoritative testimony on this subject.

55. I refer to a conversation which took place on 26 August 1961 between the Prime Minister of the former Federation of Rhodesia and Nyasaland, Roy Welensky, and the United States Assistant Secretary of State for African Affairs, Mennen Williams. This conversation is reported in Welensky's memoirs, which were published a few months ago under the title Welensky's 4 000 Days. This is what is written by Welensky, whom even the United States repre-

s'est produite l'intervention armée des impérialistes au Congo, intervention dont l'une des étapes a été l'invasion belgo-américaine qui a été la cause directe de la convocation du Conseil de sécurité, sur la demande de nombreux Etats d'Asie et d'Afrique.

50. Il me faudra donc mentionner quelques faits qui, loin de relever de la psychologie ou du subjectif, sont des faits patents et incontestables, des faits attestés par l'histoire telle qu'elle s'est déroulée depuis le jour où, en juillet 1960, l'intervention colonialiste s'est déchaînée contre les peuples du Congo, qui venait d'accéder à l'indépendance politique.

51. Je n'ai pas l'intention, à cette heure tardive, de retracer toute l'histoire de l'intervention colonialiste au Congo, mais j'estime qu'il est de mon devoir de reprendre cette histoire au début et, sans la déformer comme le représentant des Etats-Unis vient de le faire, d'en détacher les événements et les faits les plus marquants.

52. L'histoire de l'intervention impérialiste et colonialiste au Congo a commencé, comme je l'ai dit, en juillet 1960; elle s'est poursuivie malgré la résolution du Conseil de sécurité en date du 14 juillet 1960 [S/4387^{1/}] et elle a abouti à la mort tragique du héros national des peuples africains qui luttent pour leur libération, au meurtre atroce de Patrice Lumumba. Non contents de ce résultat, les colonialistes ont continué de développer leur agression contre l'indépendance, la liberté et l'intégrité territoriale du nouvel Etat congolais.

53. J'en viens à l'étape historique dont ont parlé le représentant des Etats-Unis et d'autres orateurs, en faisant valoir que les colonialistes intervenaient déjà dans les affaires intérieures du Congo du temps du gouvernement Adoula et que la continuation de cette intervention est légitime parce qu'elle ne se réduit pas aux opérations, aux activités ni aux actions qui ont lieu actuellement sous le régime de Tshombé, l'homme de paille des impérialistes et des colonisateurs du Congo.

54. Revenons-en à la période que vient d'évoquer le représentant des Etats-Unis. Les tentatives qui sont faites pour justifier l'intervention flagrante des puissances occidentales au Congo par le consentement du gouvernement Adoula sont tout aussi injustifiées, tout aussi cyniques, puisque, comme on le sait, l'ancien Premier Ministre du Congo était lui aussi, de l'aveu général, l'homme des Américains. Comme je ne veux pas encourir le reproche de me placer sur le terrain des mobiles, et non sur celui des faits, je me permettrai de citer un témoignage qui fait autorité sur ce point.

55. Je veux parler de l'entretien qui a eu lieu, le 26 août 1961, entre le Premier Ministre de l'ancienne Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, Roy Welensky, et le Sous-Secrétaire d'Etat des Etats-Unis aux affaires africaines, Mennen Williams. Cet entretien est relaté dans les Mémoires de Welensky, publiés il y a quelques mois seulement, sous le titre Welensky's 4 000 Days. Voici ce qu'écrit Welensky, qui n'est pas suspect, je pense, même aux yeux du

^{1/} Official Records of the Security Council, Fifteenth Year, Supplement for July, August and September 1960.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, quinzième année, Supplément de juillet, août et septembre 1960.

sentative will not, I think, suspect of over-sympathizing with communism:

"As Governor Mennen Williams, the American Assistant Secretary of State for African Affairs, admitted in a conversation he had with me in Salisbury about a month later [i.e. on 26 August 1961], Adoula had been the Americans' choice for this job [Prime Minister of the Congo] from the start. It was to be expected therefore that Adoula would follow the American policy line pretty closely."

56. To this it may be added that Adoula himself, in the last press conference he held before his departure, was forced to admit explicitly that everyone in the Congo openly described him as "the man of the Americans".

57. As we have already pointed out, the Belgian Minister for Foreign Affairs made a most valuable statement in the Council [1173rd meeting] when he admitted that, the moment a man in the Congo is regarded as being the creature of the Belgians or the Americans, "that man loses 75 per cent of his following". I am quoting part of the statement by the Minister for Foreign Affairs of Belgium, Mr. Spaak. One cannot but agree with this. The only question is whether this loss is 75 or 100 per cent. I would rather favour the latter figure. In this connexion, I endorse the opinion of those representatives of African countries who have already given an evaluation of the attempts by the United States and other colonial Powers to force their own henchmen on the people of the Congo.

58. Let us continue this historical inroad and try to bring it as far as the most recent days, to the events we have witnessed and are continuing to witness. Reference is made to the fact that the Tshombé régime agreed to foreign interference, but everyone knows quite well that the true meaning of the colonizers' support of Tshombé, and previously of Adoula — although Adoula is not equal to Tshombé and Tshombé is not equal to Adoula — was and is that the person in question has always and in all matters been the henchman of the imperialists, the agent of the foreign colonizers in the Congo.

59. The former special United Nations representative in Katanga, the Irishman O'Brien, who knew Tshombé and his entourage well, quite recently — a few days ago — gave to this henchman of the imperialist Powers' foreign monopolies a detailed testimonial in his article which was published in the weekly newspaper The Observer [of 6 December 1964]. This is what O'Brien writes:

"... Tshombé's whole record shows that his astuteness as a politician lies in working closely with those who control the resources of the Congo, and with those States in which the controllers of those resources have allies, influence and support. He and the political party which obtained power in Katanga were launched in politics in 1959 — just in advance of the Congo's independence — by the agents of the Union minière du Haut-Katanga; it was the Union minière which supplied his Government with the sinews of war throughout the secession, and financial interests throughout the world allied with

représentant des Etats-Unis, de sympathies exagérées pour le communisme:

"Comme M. Mennen Williams, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines, l'a reconnu au cours de l'entretien qu'il a eu avec moi à Salisbury, environ un mois plus tard [c'est-à-dire le 26 août 1961], Adoula, dès le début, avait été l'élue des Etats-Unis pour ce poste [celui de Premier Ministre du Congo]. Il fallait donc s'attendre qu'Adoula suive de très près la ligne politique des Etats-Unis d'Amérique."

56. A quoi l'on peut ajouter qu'Adoula a dû reconnaître lui-même, à la dernière conférence de presse tenue avant son départ, que tout le monde, au Congo, l'appelait "l'homme des Américains".

57. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique, nous l'avons déjà relevé, a fait devant le Conseil un aveu très intéressant [1173ème séance]: il a reconnu que tout dirigeant congolais qui passe pour être l'homme de paille de la Belgique ou des Etats-Unis "perd aussitôt 75 p. 100 de sa popularité". Je cite les paroles mêmes de M. Spaak. On ne peut manquer de lui donner raison; on peut seulement se demander si la perte de popularité est bien de 75 p. 100, et non pas de 100 p. 100. Je pencherais plutôt pour ce dernier chiffre. Je partage à cet égard l'opinion des représentants des pays africains, qui nous ont dit ce qu'ils pensaient des tentatives faites par les Etats-Unis d'Amérique et les autres puissances coloniales pour imposer de force leurs créatures au peuple congolais.

58. Poursuivons cette incursion dans l'histoire et essayons de la pousser jusqu'à ces derniers jours, jusqu'aux événements dont nous avons été et dont nous sommes les témoins. On nous dit que l'intervention étrangère se fait avec l'accord du régime Tshombé; tout le monde sait fort bien que la vraie raison de l'appui que les colonialistes prêtent à Tshombé tout comme naguère à Adoula — bien qu'Adoula ne soit pas Tshombé et que Tshombé ne soit pas Adoula — c'est que Tshombé a toujours été en toutes choses l'homme de paille des impérialistes, l'agent des colonialistes étrangers au Congo.

59. L'ancien Représentant spécial de l'Organisation des Nations Unies au Katanga, l'Irlandais O'Brien, qui connaît fort bien Tshombé et son entourage, a publié ces jours-ci, dans l'hebdomadaire The Observer [du 6 décembre 1964], un article qui met en lumière le caractère de cette créature des monopoles des puissances impérialistes. Voici ce qu'écrit M. O'Brien:

"Toute l'histoire de l'action de Tshombé montre que son habileté de politicien consiste à collaborer étroitement avec ceux qui contrôlent les ressources du Congo et avec les Etats qui se font les alliés et les protecteurs des maîtres de ces ressources. Tshombé et le parti politique qui a pris le pouvoir au Katanga ont été lancés dans l'arène politique en 1959, peu avant l'accession du Congo à l'indépendance, par les agents de l'Union minière du Haut-Katanga; c'est l'Union minière qui a fourni à son gouvernement les fonds et les équipements lors de la sécession du Katanga, tandis que les

that great company gave him aid and comfort wherever their influence extended. He sent an economic mission, headed by his brother, to South Africa and it reported favourably on conditions there. He himself, whenever in difficulties, sought refuge in Sir Roy Welensky's Rhodesia. His gendarmes found asylum for a time in Dr. Salazar's Angola, and were repatriated from there by arrangement with the Portuguese authorities when he had acquired control ... of the Government in Leopoldville."

60. Of course, I do not think that even in the heat of polemics the United States representative will in future put Roy Welensky or Mr. O'Brien in the category of people whom he no longer trusts politically. These are people who cannot be suspected of testifying against the facts; they are adducing facts known to them as a result of activities in which they have engaged in their respective official capacities.

61. It may be added, to Mr. O'Brien's testimony, that Tshombé and his régime have at various stages of their existence—and this has been established in documents of United Nations bodies and reports by the Secretary-General—obtained the support of Belgian, United Kingdom, West German, South African and other mercenaries and secured United States, West German, United Kingdom and other weapons and corresponding assistance.

62. Thus the Tshombé régime, which the United States is still supporting and which has been imposed on the Congo by force, is in the true sense of the word a foreign régime in the Congo and has nothing in common with the Congolese people. Even in the last few days, while the Security Council has been meeting, Tshombé—as the Western Press reports—has again made the rounds of the Western capitals, selling his country wholesale to foreign colonizers and retail in payment for their support.

63. This is why, during the discussion here, many representatives of African countries—including the Minister for Foreign Affairs of Mali [1171st meeting, para. 60]—have quite rightly emphasized that to speak of the "legitimacy" of the Tshombé Government is just like speaking of the legitimacy of the fascist régimes in South Africa and Rhodesia. Incidentally, it is no accident that the Tshombé régime and the régime of the racists in the Republic of South Africa and Rhodesia are being supported by the selfsame forces, and this fact in itself cannot but arouse, and is in fact arousing, justifiable concern on the part of the African countries.

64. In the course of the discussion it has rightly been pointed out that Hitler, in his time, likewise took cover behind a screen of "legality" and "legitimacy". If we now examine the facts, if we remove that rotted and quite ineffective prop constituted by the "request" from the so-called legitimate Government of the Congo for United States interference, nothing is left of the edifice erected here by the United States delegation for the defence of the latest

milieux financiers liés à cette compagnie lui apportaient leur aide et leur soutien dans toutes les régions du monde où s'étendait leur influence. Tshombé a envoyé en Afrique du Sud une mission économique dirigée par son frère et celle-ci lui a rendu compte des conditions favorables dans ce pays. Lui-même, lorsqu'il se trouvait en difficulté, cherchait refuge dans la Rhodésie de sir Roy Welensky. Ses gendarmes ont trouvé un refuge temporaire dans l'Angola de Salazar, d'où ils ont été rapatriés avec l'accord des autorités portugaises lorsque... Tshombé a pris le pouvoir à Léopoldville."

60. Je ne pense pas que, même dans le feu de la polémique, le représentant des Etats-Unis veuille jamais considérer Roy Welensky ou M. O'Brien comme indignes de sa confiance politique. Ce sont des personnalités que l'on ne saurait soupçonner de faux témoignage; ils rapportent les faits dont ils ont eu connaissance dans l'exercice de leurs fonctions officielles respectives.

61. Au témoignage de M. O'Brien, on peut ajouter que Tshombé et son régime ont bénéficié aux diverses étapes de leur carrière — et cela ressort des documents des organes de l'ONU ainsi que des rapports du Secrétaire général — du soutien de mercenaires belges, britanniques, ouest-allemands, sud-africains et autres, et qu'ils ont reçu des livraisons d'armes et d'autre matériel des Etats-Unis, de l'Allemagne occidentale, du Royaume-Uni et d'autres pays.

62. Ainsi, le régime de Tshombé — que les Etats-Unis d'Amérique qui l'ont imposé par la force au Congo, continuent de défendre — est un régime étranger, au sens propre du mot, car il n'a rien de commun avec le peuple congolais. Ces jours-ci encore, alors que le Conseil de sécurité était convoqué, Tshombé, comme l'annonce la presse occidentale, faisait une nouvelle tournée des capitales occidentales pour y vendre son pays, en gros et en détail, aux colonialistes étrangers, en échange de leur soutien.

63. C'est donc à juste titre que de nombreux représentants des pays d'Afrique, et notamment le Ministre des affaires étrangères du Mali [1171ème séance, par. 60], ont affirmé ici que parler de la "légitimité" du gouvernement Tshombé, c'était admettre la légitimité des régimes fascistes de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie. Soit dit en passant, ce n'est pas un hasard si le régime de Tshombé et les régimes racistes de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie ont l'appui des mêmes forces, et ce fait à lui seul justifie l'alarme des peuples africains.

64. On a rappelé à juste titre, au cours du débat, qu'Hitler lui aussi s'abritait derrière l'écran de la "légalité" et de la "légitimité". Donc, si nous passons au crible des faits toute la thèse présentée ici par les Etats-Unis pour défendre leur dernière intervention armée au Congo, si nous écartons l'argument usé et dénué de tout fondement selon lequel cette intervention aurait été "demandée" par le gouvernement dit légitime du Congo, toute la position des

United States armed intervention in the Congo; nothing is left of the position of the United States, even from its own point of view.

65. This is why we should like to say to those who have again unleashed armed intervention in the Congo and who today in the Security Council, where they are called to account, are trying to hide behind the screen of the alleged legality of Tshombé's puppet régime: Gentlemen, your manoeuvres are all too clear. For you, the screen of "legality" is merely a pretext to justify your intervention ex post facto. You have disappointed and are still disappointing the hopes of the Congolese people. You have disregarded and are still disregarding the opinion of the African States. So do not be surprised if it is by these deeds of yours, and not by oral acrobatics, that you and your true policy in the Congo will be judged by the peoples of Africa, the peoples of Asia and all peace-loving peoples throughout the world.

66. The United States and Belgium—since the fact of their armed interference in the Congo cannot be denied—are resorting to a very old method, known in military terminology as "creating a diversion". I do not think I need now dwell in any detail on that part of the United States representative's statement in which he made a deliberate attempt to substitute one question for another, in order to draw the discussion away from the substance of the matter—the intervention by the United States and Belgium in the Congo.

67. The representatives of African countries who have spoken in the Security Council have already ridiculed this clearly unhealthy desire of the United States to see the threat of communism in everything and have shown where this is actually leading the United States, which has assumed the role of an international gendarme repressing the national liberation movement in many, many regions of the world. This has led, and cannot fail to lead, to increased tension in international relations.

68. The Soviet Union sympathizes with those who genuinely want peace and are prepared, in a business-like fashion and in a spirit of respect for the interests of all the parties concerned and for the sovereign will of all peoples, to solve international problems and to proceed along the road to an international "détente". However, one cannot bypass or ignore the fact that in many regions of the world, including the Congo, American imperialism is still trying to stifle the peoples' desire for freedom. Peace-loving peoples in all countries of the world cannot fail to be alerted by the intrigues of the colonizers, who are trying to regain lost ground and for this purpose are committing one aggressive act of interference after another. This interference in the internal affairs of countries and peoples fighting for their liberation is all the more intolerable in that, while waging a war of the most genuine kind, with weapons, against the sacred national liberation struggle, some would still like to be allowed to perform this black deed with impunity.

69. In waging this war against patriotic forces in different regions of the world and throwing into it

Etats-Unis s'effondre et — même de leur propre point de vue — il n'en reste rigoureusement rien.

65. C'est pourquoi je voudrais m'adresser à ceux qui ont déclenché cette nouvelle intervention armée au Congo et qui, cités aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, tentent de s'abriter derrière la prétendue légalité du gouvernement fantoche de Tshombé, et je voudrais leur dire ceci: vos manoeuvres sont par trop visibles, Messieurs. Ce masque de "légalité" n'est pour vous qu'un prétexte pour justifier après coup votre intervention. Vous avez pris le contre-pied des aspirations du peuple congolais. Vous vous moquez de l'opinion des Etats africains. Ne vous étonnez donc pas si les peuples d'Afrique, les peuples d'Asie et tous les peuples pacifiques du monde entier vous jugent, vous et la politique que vous pratiquez au Congo, sur vos actes et non pas sur vos acrobaties oratoires.

66. Comme l'intervention armée des Etats-Unis et de la Belgique au Congo est un fait indéniable, on recourt à un procédé qui est loin d'être nouveau et qui, en langage militaire, porte le nom de "manoeuvre de diversion". Il est inutile, je pense, de reprendre dans le détail la partie de l'intervention du représentant des Etats-Unis dans laquelle il a tenté délibérément de substituer une question à une autre, afin de détourner le débat de son véritable objet, à savoir l'intervention des Etats-Unis d'Amérique et de la Belgique au Congo.

67. Les représentants des pays africains qui ont pris la parole au Conseil ont déjà ridiculisé cette tendance nettement morbide des Etats-Unis à voir partout le spectre du communisme; ils ont montré où cette tendance menait en fait les Etats-Unis, qui ont assumé le rôle de gendarme international pour la répression du mouvement de libération nationale, dans de très nombreuses régions du monde, ce qui a nécessairement aggravé la tension dans les relations internationales.

68. L'Union soviétique éprouve de la sympathie pour ceux qui veulent vraiment la paix et sont prêts, dans le respect des intérêts de toutes les parties intéressées ainsi que de la volonté souveraine de tous les peuples, à rechercher sérieusement le règlement des problèmes internationaux et à s'engager dans la voie de la détente internationale. Mais il faut bien constater que, dans de nombreuses régions du globe, et notamment au Congo, l'impérialisme américain cherche encore à étouffer le désir de liberté des peuples. Les amis de la paix dans tous les pays du monde ne peuvent manquer de s'inquiéter devant les intrigues des colonialistes qui tentent de regagner leurs positions perdues et qui, pour cela, multiplient leurs interventions agressives. Ces interventions dans les affaires intérieures des pays et des peuples qui luttent pour leur libération sont d'autant plus inadmissibles que ceux qui mènent une véritable guerre, avec emploi d'armes, contre le mouvement sacré de libération nationale, voudraient encore qu'on les laisse perpétrer impunément ce noir forfait.

69. Tout en menant cette guerre, tout en lançant leur matériel de guerre dans la bataille contre les

the weight of their military technology, these Powers are still making so bold, when their actions meet with strong protest all over the world and in all peace-loving countries, as to accuse others; using terminology which I should not care to repeat now and which was used in the statement by the United States representative, they are trying to accuse those who are resolutely condemning the actions of the aggressors and demanding that they be decisively suppressed.

70. There is one simple and very effective way of ending the justified condemnation and indignant resentment which the United States has encountered in the discussion of the Congolese question in the Security Council and throughout the world. Flagrant interference in the internal affairs of other countries—in the internal affairs of the Congo—must cease; the United States and Belgium must withdraw all the foreign contingents and military equipment which are today being used in the struggle against the national liberation movement, against the patriotic forces in the Congo. Such withdrawal and such action could really—not in words, but in deeds—promote the true strengthening of peace, which is in the interests of all peoples, including the people of the United States.

71. In view of the late hour, I shall not insist on the consecutive interpretation of my statement, subject to the usual reservation that this does not create a precedent.

72. The PRESIDENT (translated from Spanish): I should like to give you, for your information, some statistics regarding the work of the Security Council on the question of the Congo.

73. The Security Council has thus far devoted thirteen meetings to this question; it has worked for more than thirty hours and has heard approximately thirty speakers. I have presented these figures for the sole purpose of respectfully requesting that in continuing our consideration of this question we should be as brief as possible.

74. There are no more speakers on my list and, in view of the fact that this is Christmas Eve, I think that, unless the Council deems otherwise, our next meeting should be held on Monday, 28 December, at 3 p.m.

75. It is a privilege for me to preside over the Council on Christmas Eve and I should like to wish you all a very happy Christmas.

The meeting rose at 12.30 p.m.

forces patriotiques dans diverses régions du monde, ces puissances ont le front d'accuser les autres et de leur reprocher les protestations vigoureuses que leurs propres agissements soulevaient dans le monde entier et dans tous les pays pacifiques; usant de termes que je ne voudrais pas répéter ici, mais que vient d'employer le représentant des Etats-Unis dans son intervention, elles voudraient accuser ceux-là mêmes qui condamnent énergiquement les actes des agresseurs et qui en réclament la cessation définitive.

70. Il y a, pour les Etats-Unis, un moyen très simple et très efficace d'échapper à la juste réprobation et à la vive indignation qu'ils doivent affronter, au Conseil de sécurité, à l'occasion du débat sur la question du Congo, et dans le monde entier. Il faut mettre fin à l'intervention flagrante dans les affaires intérieures d'autres pays, dans les affaires intérieures du Congo; il faut que les Etats-Unis et la Belgique retirent tous les contingents étrangers et tout le matériel militaire qu'ils emploient actuellement dans la lutte contre le mouvement de libération nationale et contre les forces patriotiques du Congo. En effectuant ce retrait, ils contribueraient vraiment, non pas en paroles mais en actes, à renforcer la paix, ce qui répondrait aux intérêts de tous les peuples, et notamment à ceux du peuple américain.

71. Vu l'heure tardive, je ne demanderai pas l'interprétation consécutive de mon intervention, étant entendu que cela ne constituera pas un précédent.

72. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): A titre d'information, je voudrais donner quelques brèves indications statistiques sur l'examen par le Conseil de la situation au Congo.

73. Le Conseil de sécurité a consacré jusqu'ici 13 séances à cette question, siégeant plus de 30 heures et entendant une trentaine d'orateurs. Je ne me permets de communiquer ces précisions que pour inciter respectueusement à plus de concision.

74. Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste et, en raison de la fête de Noël, je proposerai que notre prochaine réunion ait lieu le lundi 28 décembre, à 15 heures, à moins que les membres du Conseil ne soient d'un autre avis.

75. Puisque j'ai le privilège d'occuper la présidence le 24 décembre, je tiens à souhaiter un joyeux Noël à tous les membres du Conseil.

La séance est levée à 12 h 30.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.